

---

**1. IDENTIFICATION**

---

|  |  |
|--|--|
| <b>Nom du produit</b>  | Centurion <sup>TMC6</sup> 6 %<br>Concentré de mousse à formation de pellicule aqueuse (AFFF) |
| <b>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation</b> |  |
| <b>Utilisations identifiées</b>  | Mousse extinctrice   |
| <b>Restrictions d'utilisation</b>  | Voir la rubrique 15  |
| <b>Identification de la société</b>  | National Foam<br>350 East Union Street<br>West Chester, PA 19382                             |
| <b>Numéro de téléphone pour les clients</b>                                      | +1 610 363-1400  |
| <b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>                                      | Infotrac au +1 800 535-5053  |
| <b>Date d'émission</b>   | 18 octobre 2018  |
| <b>Remplace la date du</b>   | 13 février 2017  |

*Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme relative à la communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200), aux réglementations canadiennes relatives aux produits dangereux (RPD) et au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)*

---

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

---

**Classement des risques**

Ce produit est classé comme non dangereux selon le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage (SGH).

**Éléments d'étiquetage**

Symboles de danger  
Aucun

Mot-indicateur : Aucun

**Mentions de danger**

Aucun

**Conseils de prudence****Prévention**

Aucun

**Intervention**

Aucun

**Stockage**

Aucun

**Élimination**

Aucun

**Autres dangers**

Ce produit contient des tensioactifs fluoroalkyles et doit être éliminé par incinération à haute température. Voir la rubrique 13 pour des informations supplémentaires.

**Limites spécifiques de concentration**

Les valeurs énumérées ci-dessous représentent les pourcentages des ingrédients dont la toxicité est inconnue.

---

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

---

Toxicité orale aiguë  
Toxicité cutanée aiguë  
Toxicité aiguë par inhalation  
Toxicité aquatique aiguë

---

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**

---

Ce produit est un mélange.

| <b>Composant</b>                        | <b>Numéro CAS</b> | <b>Concentration*</b> |
|---|-------------------|-----------------------|
| Éther monométhyle de dipropylène glycol | 34590-94-8        | 1 à 5 %               |

\*Concentration exacte omise car considérée comme un secret commercial.

---

**4. PREMIERS SOINS**

---

**Description des mesures de premiers soins nécessaires****Yeux**

Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, en les gardant ouverts. Consulter un médecin s'ils continuent à être rouges et douloureux.

**Peau**

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Ingestion**

Diluer en buvant de grandes quantités d'eau et consulter un médecin.

**Inhalation**

Amener la personne dans un endroit aéré. Consulter immédiatement un médecin pour toute difficulté respiratoire.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Mis à part les informations figurant sous Description des mesures de premiers soins nécessaires (ci-dessus) et Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, aucun autre symptôme ou effet n'est à prévoir.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial****Notes aux médecins**

Traiter selon les symptômes.

---

**5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

---

**Agents extincteurs appropriés**

Cette préparation est utilisée comme agent extincteur et n'est donc pas problématique pour le contrôle de tout incendie. Utiliser un agent extincteur convenant aux autres matériaux impliqués.

**Dangers spécifiques du produit chimique**

Aucun connu

**Mesures de protection spéciales pour les pompiers**

Porter un ensemble complet de vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome convenant aux conditions spécifiques de l'incendie.

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

---

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Porter des vêtements de protection appropriés. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

**Précautions environnementales**

Empêcher à l'émulseur ou à la solution moussante de pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface et les collecteurs d'eaux pluviales. Le déversement et l'élimination de l'émulseur ou de la solution moussante doivent être effectués conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Confiner et absorber en utilisant un matériau inerte approprié et transférer dans des récipients appropriés pour récupération ou élimination.

---

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

---

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Porter des vêtements de protection appropriés. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

**Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans les récipients d'origine entre 35 °F et 120 °F (2 °C et 49 °C). La zone de stockage devrait se trouver dans un endroit : – frais – sec – bien ventilé – couvert – à l'abri de la lumière directe du soleil

---

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

**Paramètres de contrôle**

Si elles existent, les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous.

**Éther monométhyle de dipropylène glycol**

ACGIH : VLE de 100 ppm, 8 h; STEL de 15 min 150 ppm; désignation de peau : l'échantillonnage de l'air seul est insuffisant pour quantifier avec précision l'exposition. Des mesures visant à prévenir une absorption cutanée importante peuvent s'avérer nécessaires.

PEL Z-1 de l'OSHA : 100 ppm (600 mg/m<sup>3</sup>) La limite s'applique à la peau.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser avec une ventilation adéquate. Si ce produit est utilisé dans un système sous pression, il devrait y avoir des procédures locales pour la sélection, la formation, l'inspection et l'entretien de cet équipement. En cas d'utilisation en grands volumes, utiliser une ventilation par aspiration à la source.

**Mesures de protection individuelle****Protection respiratoire**

Porter une protection respiratoire s'il existe un risque d'exposition à des concentrations élevées de vapeurs, d'aérosols ou si le produit est appliqué sur des surfaces chaudes. Un masque respiratoire complet approuvé par le NIOSH peut être porté. L'appareil respiratoire sélectionné doit convenir à la concentration atmosphérique trouvée sur le lieu de travail, laquelle ne doit pas dépasser les limites de fonctionnement de l'appareil respiratoire.

**Protection de la peau**

Gants

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

---

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

**Protection du corps**

Tenue de travail normale.

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

**Apparence**

|  |                      |                 |
|--|----------------------|-----------------|
|  | <b>État physique</b> | Liquide         |
|  | <b>Couleur</b>       | Jaune pâle      |
| <b>Odeur</b>                                       |                      | Douce, agréable |
| <b>Seuil olfactif</b>                              |                      | Non disponible  |
| <b>pH</b>  |                      | 8,0             |
| <b>Gravité spécifique</b>                          |                      | 1,01            |
| <b>Intervalles/point d'ébullition<br/>(°C/F)</b>   |                      | Non disponible  |
| <b>Point de fusion (°C/F)</b>                      |                      | Non disponible  |
| <b>Point d'éclair (°C/F)</b>                       |                      | > 200 °F        |
| <b>Tension de vapeur</b>                           |                      | Non disponible  |
| <b>Taux d'évaporation<br/>(BuAc = 1)</b>           |                      | Non disponible  |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>                       |                      | Soluble         |
| <b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>                 |                      | Non applicable  |
| <b>COV (%)</b>                                     |                      | Non disponible  |
| <b>Coefficient de partage (n-<br/>octanol/eau)</b> |                      | Non disponible  |
| <b>Viscosité</b>                                   |                      | Non disponible  |
| <b>Température d'auto-<br/>inflammation</b>        |                      | Non applicable  |
| <b>Température de<br/>décomposition</b>            |                      | Non disponible  |
| <b>Limite supérieure<br/>d'explosibilité</b>       |                      | Non applicable  |
| <b>Limite inférieure<br/>d'explosibilité</b>       |                      | Non applicable  |
| <b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>             |                      | Non applicable  |

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

**Réactivité**

Non disponible.

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

**Risques de réactions dangereuses**

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

**Conditions à éviter**

Le contact avec des matériaux incompatibles

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

**Matériaux incompatibles**

Matières réactives dans l'eau – métaux en fusion – matériel électronique

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone – fluorure d'hydrogène – aldéhydes – cétones – acides organiques

---

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

---

**Toxicité aiguë**

Éther monométhyle de dipropylèneglycol

DL50 orale (rat) > 5 000 mg/kg

DL5 cutanée (lapin) > 9 510 mg/kg

CL50 inhalation (rat) > 3,35 mg/l, 7 h, vapeur, aucun décès n'est survenu à cette concentration

**Toxicité pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique**

Les informations disponibles indiquent que ce produit ne devrait pas avoir d'effets toxiques sur certains organes cibles à la suite d'une exposition unique.

**Toxicité pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée**

Les informations disponibles indiquent que ce composant ne devrait pas avoir d'effets toxiques sur certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

**Irritation et lésions oculaires graves**

Les informations disponibles indiquent que ce produit ne devrait pas provoquer une irritation des yeux.

**Irritation et corrosion de la peau**

Les informations disponibles indiquent que ce produit ne devrait pas provoquer d'irritation cutanée.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Les informations disponibles indiquent que ce produit ne devrait pas provoquer une sensibilisation cutanée.

**Cancérogénicité**

Ce produit n'est pas considéré comme étant cancérigène par le NTP, le CIRC et l'OSHA.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Les informations disponibles indiquent que ce produit ne devrait pas être mutagène.

**Toxicité pour la reproduction**

Les informations disponibles indiquent que ce produit ne devrait pas être toxique pour la reproduction ni causer des malformations congénitales.

**Risque d'aspiration**

Pas de risque d'aspiration.

---

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

---

**Écotoxicité**

Aucune étude pertinente identifiée.

**Mobilité dans le sol**

Aucune étude pertinente identifiée.

**Persistance/Dégradabilité**

Aucune étude pertinente identifiée.

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune étude pertinente identifiée.

**Autres effets nocifs**

Aucune étude pertinente identifiée.

---

**13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

---

**Méthodes d'élimination**

Ce produit, tel que vendu, ne fait pas partie des déchets énumérés par la RCRA et n'est pas non plus considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la réglementation 40 CFR 261. Les exigences nationales et locales en matière d'élimination des déchets peuvent cependant être plus restrictives ou différentes des exigences des règlements fédéraux. Par conséquent, les organismes de réglementation locaux et provinciaux applicables devraient être contactés en ce qui concerne l'élimination de l'émulseur ou de la mousse/solution moussante.

**Émulseur**

Empêcher l'émulseur de pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface et les collecteurs d'eaux pluviales. De petites quantités d'émulseur peuvent être recueillies sur des absorbants qui peuvent ensuite être éliminés. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. L'incinération à haute température est recommandée.

**Mousse/Solution moussante**

Empêcher la solution moussante/mousse de pénétrer dans les eaux souterraines, les eaux de surface et les collecteurs d'eaux pluviales. De petites quantités de solution moussante peuvent être recueillies sur des absorbants qui peuvent ensuite être éliminés. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. L'incinération à haute température est recommandée.

**REMARQUE :** Veuillez consulter National Foam pour obtenir de plus amples informations concernant l'élimination des émulseurs et des solutions moussantes.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

**Informations sur l'expédition****Description de l'expédition****Code de la National Motor****Freight Traffic Association**

Charges ou composés d'extincteurs, N.O.I., classe 70  
69160 Sub 0

Ces informations ne sont pas destinées à communiquer toutes les classifications en matière de transport pouvant s'appliquer à ce produit. Les classifications peuvent varier en fonction du volume du contenant et des règlements régionaux. Il est de la responsabilité de l'organisation en charge du transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables lors du transport de ce produit.

---

**15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

---

**Inventaire TSCA des États-Unis**

Ce produit contient un ingrédient dont l'utilisation est restreinte en vertu de la Toxic Substance Control Act (Loi réglementant les substances toxiques) de l'EPA. Ce produit ne peut être utilisé qu'en tant que mousse extinctrice. Toute utilisation de ce produit à d'autres fins est strictement interdite.

**Inventaire LIS du Canada**

Ce produit contient un ingrédient ne figurant pas sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou sur la Liste extérieure des substances (LES).

**Classification SARA Title III Sect. 311/312**

Aucun

**Classification SARA Title III Sect. 313**

Ce produit ne contient aucun des produits chimiques mentionnés à la section 313 à des concentrations égales ou supérieures aux concentrations minimales.

**Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)**

Aucun

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Cotes NFPA**

Santé selon le code NFPA – 0

Inflammabilité selon le code NFPA – 0

Réactivité selon le code NFPA – 0

Risques spécifiques selon le code NFPA – Aucun

**Légende**

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

DBO<sub>5</sub> : Demande biochimique en oxygène (5 jours)

N° CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service

DCO : Demande chimique en oxygène

CE50 : Concentration effective à 50 %

CIRC : Centre international de Recherche sur le Cancer

CL50 : Concentration létale à 50 %

DL50 : Dose létale à 50 %

N/D : Indique qu'aucune information pertinente n'est disponible

OSHA : Occupational Safety and Health Administration

PEL : Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)

RQ : Reportable Quantity (quantité à déclarer)

STEL : Short-term exposure limit (limite d'exposition de courte durée)

N/D : Indique qu'aucune information pertinente n'est disponible

OSHA : Occupational Safety and Health Administration

PEL : Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)

RQ : Reportable Quantity (quantité à déclarer)

STEL : Short-term exposure limit (limite d'exposition de courte durée)

VLE : Valeur limite d'exposition

TSCA : Toxic Substance Control Act (Loi réglementant les substances toxiques)

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

Date de révision : 18 octobre 2018

Remplace : 13 février 2017

Changements apportés : Changements apportés aux rubriques 1, 2, 3, 11 et 15.

**Références et sources des informations**

Cette fiche de données de sécurité est préparée par les spécialistes de la communication des risques d'après les informations fournies par des références internes de l'entreprise.

**Préparée par :** EnviroNet LLC.

Centurion est une marque de commerce d'Angus International.

Les informations et recommandations présentées dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources considérées comme exactes. National Foam n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à ses fins particulières. Nous n'offrons en particulier AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE NI AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, à l'égard de ces informations, et nous rejetons toute responsabilité liée à l'utilisation de ces dernières. Les utilisateurs devraient veiller à ce que toute utilisation ou élimination du produit soit conforme aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.